



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024

Convocation du 4 décembre 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 13 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, 1^{er} Adjoint.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Paul PERSONNIC, Pierre MONFLIER, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

<u>ABSENTS</u> :	Rémy MOULIN	(donne pouvoir à Bruno BEUZIT)
	Gabrielle GOUEDARD	(donne pouvoir à Patrick COSSON)
	Céline PESTEL	(donne pouvoir à Xavier BIZOT)
	Yann LE GUEDARD	(donne pouvoir à Mari COURTAS)
	Maxime LE CRONC	(donne pouvoir à Annie LABBE)
	David ROUALEN	(donne pouvoir à Anthony DECRETON)
	Christophe TRONET	(donne pouvoir à Marie-Hélène PASCO)

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale LABBE

Membres en exercice : 33

Présents : 26

Votants : 33

BATIMENTS

2027-872 DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR-DSIL 2025 CONCERNANT L'AMELIORATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL

Mme LAURENT rappelle que le Gouvernement poursuit son soutien à l'investissement local afin d'accompagner les collectivités territoriales selon les orientations définies pour l'année 2025.

La ville de Ploufragan sollicite une aide financière au titre de la DETR 2025 concernant l'installation de Centrales de Traitement de l'Air (CTA) double flux à l'espace culturel Victor Hugo ainsi que la mise en place de Gestion Technique Centralisée (GTC) pour l'espace Victor Hugo ainsi que pour la cuisine centrale.

La planification de ces travaux fait suite au SDIE réalisé en 2023-2024 sur l'ensemble du patrimoine bâti communal.

Ce projet est déposé en priorité N°2.

Installation de 7 Centrales de Traitement d'Air (CTA) à double flux à l'espace Victor Hugo

Actuellement, les centrales de ventilation existantes fonctionnent en simple flux : une première centrale chauffe l'air et l'insuffle dans la salle, puis une seconde centrale aspire l'air et le rejette dehors.

Le projet consiste à les remplacer par des centrales doubles flux qui vont permettre d'économiser l'énergie (80 % de l'énergie extraite sera récupérée), mais aussi d'améliorer la qualité de l'air (filtration).

Installation d'une GTC à l'espace Victor Hugo et à la cuisine centrale

Les installations actuelles de pilotage des chaufferies des 2 sites sont basiques et elles ne permettent pas d'affiner les plannings, ni de faire remonter les données de fonctionnement ou d'anticiper les défauts.

A l'instar de ce qui a été déployé sur les écoles en 2024, les GTC de l'espace Victor Hugo et de la cuisine centrale permettront un pilotage très fin du chauffage.

Des sondes de températures intérieures permettront d'optimiser le fonctionnement du bâtiment en ajustant les plannings de chauffage au plus près des besoins.

Spécifiquement à la cuisine centrale, un suivi des températures des chambres froides ainsi que des défauts sur les fours (fonctionnement de nuit) sera mis en place pour une anticipation maximale des dysfonctionnements.

Objectifs du projet :

- Réduire la facture annuelle énergétique de 15 000 € (EVH : - 12 000 €, Cuisine - 3 000€) ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre : plus de 29 TCO₂eq /an évitées (EVH : - 24T, Cuisine : - 5 T) ;
- Poursuivre la rénovation énergétique engagée conformément au SDIE mené sur l'ensemble du patrimoine bâti communal en lien également avec le décret Eco Energie Tertiaire afin de répondre aux objectifs à horizon 2030.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Améliorations énergétiques du patrimoine immobilier communal						
		DEPENSES		RECETTES		
Subvention	Priorité	Nature	Montant (HT)	Nature	%	Montant (HT)
DETR	N°2	Ensemble des travaux :		Commune Ploufragan	70%	156 333 €
		- Mise en place de 7 CTA double flux à l'EVH	183 333 €	Subvention DETR	30%	67 000 €
		- Mise en place d'une GTC à l'EVH	16 667 €			
		- Mise en place d'une GTC à la cuisine centrale	23 333 €			
		21	223 333 €	Total Projet - DETR- Priorité N°2		223 333 €

VU les articles L. 2334-32 à L. 2334-39 et R. 2334-19 à R. 2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** les opérations d'installation des CTA et de la GTC à l'espace Victor Hugo ainsi que de la GTC à la cuisine centrale pour un montant total de 223 333 € HT ;

- **APPROUVE** les plans de financement prévisionnels relatifs à cette opération ;

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter pour l'ensemble de ces travaux d'améliorations énergétiques du patrimoine immobilier communal selon son SDIE, une subvention de 67 000 € HT au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ;

- **AUTORISE** M. le Maire, en tant que de besoin, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

A Ploufragan, le 13 décembre 2024

LE 1^{er} ADJOINT
Bruno BEUZIT



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Pascale LABBE

